



FRANCOPOL

Réseau international francophone de formation policière

rapport annuel

09

1701, rue Parthenais, local E.S.43
Montréal (Québec) H2K 3S7
Canada

Tél. : (514) 596-3220

Fax : (514) 590-6885

francopol@francopol.org

www.francopol.org



TABLES DES MATIÈRES

Mot du Président.....	4
Mot du Secrétaire général	
Introduction	
Création de FRANCOPOL	
Partie I. Présentation	8
Mission, vision, valeurs	
Direction	
Organigramme	
Faits saillants	
Partie II. Résultats.....	12
Plan stratégique	
Résultats	
Statistiques	
Partie III. Utilisation des ressources.....	20
Ressources humaines	
États financiers	
Liste des membres.....	24

MOT DU PRÉSIDENT

PREMIER BILAN

Après une année d'existence, l'association internationale et francophone FRANCOPOL peut dévoiler avec fierté son premier bilan d'activité.

Dans les différents pays des 13 organisations fondatrices, des rencontres et des actions ont été développées pour le plus grand bénéfice des policiers et de leur formation.

De son côté, avec le soutien des membres du conseil des sages, les représentants du bureau international se sont attachés à renforcer les fondations du réseau francophone tant sur le plan statutaire que sur celui des activités. Une visite sur notre site Internet www.francopol.org vous le démontrera.

L'année 2009 a été l'occasion de partager les objectifs de FRANCOPOL avec d'autres polices dans d'autres pays francophones comme à Ouagadougou au Burkina Faso, autour de la thématique du droit des enfants.

Pour combler les distances qui nous séparent, un effort sans précédent est réalisé dans l'utilisation des technologies modernes au service de la formation : le carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS) permet sur Internet de diffuser et de partager nos meilleures pratiques.

Grâce aujourd'hui aux apports de l'organisation internationale de la francophonie (OIF), et demain de nouveaux partenaires désireux de favoriser le partage des savoirs, FRANCOPOL peut proposer aux polices des pays francophones, de nouveaux regards sur l'action de police, sur le service qu'elles doivent aux citoyens.

Un service d'une meilleure qualité grâce à une formation d'une qualité partagée.

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Émile Pérez, Police nationale française

Président

MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Chers collaborateurs,

FRANCOPOL marque une évolution dans les relations internationales policières. L'importance de la collaboration dans le milieu policier n'est plus à démontrer. L'établissement de contacts internationaux est un enjeu majeur de la modernisation de la fonction policière. C'est pourquoi la mise en réseau d'une communauté de pratique policière partageant la même langue et favorisant les technologies de l'information et des communications est apparue comme une nécessité.

Nous pouvons être fiers des réalisations accomplies par le réseau FRANCOPOL depuis sa création en septembre 2008. Les efforts ont été concentrés sur l'action et la mise en place des bases administratives du réseau afin d'en assurer son fonctionnement. Une dizaine d'organisations ont signifié leur intérêt à se joindre aux 13 organisations fondatrices. FRANCOPOL compte maintenant parmi les réseaux institutionnels de l'Organisation internationale de la Francophonie, de la Délégation Paix, démocratie, droits de l'Homme. En bref, le réseau a su s'affirmer sur la scène internationale et entend poursuivre ses objectifs de développement dans les années à venir. Ce n'est que le début...

Bonne lecture,



Claude Levac, Sûreté du Québec

Secrétaire général

INTRODUCTION

Le présent rapport annuel de FRANCOPOL - Réseau international francophone de formation policière fait état des activités à partir de sa création en septembre 2008 jusqu'au 31 décembre 2009. Il a pour fonction d'offrir un portrait synthèse de l'organisation, des réalisations accomplies et des ressources utilisées.

La partie 1 définit FRANCOPOL en présentant ses caractéristiques principales. La partie 2 présente les résultats sous forme de tableaux élaborés à partir de la planification stratégique et du plan d'action 2009 en indiquant si la cible fixée a été atteinte, partiellement atteinte, non atteinte ou si la cible a été révisée en cours d'année. Finalement, la partie 3 porte sur l'utilisation des ressources humaines et financière du réseau.

Liste des tableaux

Tableau 1.	Membres des instances décisionnelles	page 9
Tableau 2.	Organigramme	page 10
Tableau 3.	Planification stratégique	page 12
Tableau 4.	Résultats	page 13
Tableau 5.	Statistiques	page 19
Tableau 6.	Ressources humaines	page 20
Tableau 7.	Comité technique	page 21
Tableau 8.	États financiers	page 23



CRÉATION DE FRANCOPOL

Bâtir un réseau

Un réseau se définit par l'interdépendance entre les organisations et l'interaction entre leurs membres. Il s'agit de groupes de personnes qui se rassemblent afin de partager et d'apprendre les uns des autres, face à face ou virtuellement. Ils sont tenus ensemble par un intérêt commun dans un champ de savoir et souhaitent partager des expériences, des réflexions, des modèles, des outils et les meilleures pratiques. Les comportements basés sur la confiance sont soumis à des règles acceptées par les participants du réseau. Une telle association entre organisations ne se construit pas en un jour. De nombreuses collaborations bilatérales entre services policiers et écoles de police durant les dernières décennies sont à la source du réseau FRANCOPOL.

La création de FRANCOPOL

En 2002, l'idée de créer un réseau où l'expertise et le matériel de formation en français pourraient être mis à profit survient à la suite d'un événement rassemblant la Sûreté du Québec et la Police nationale française. En 2005-2006, l'École nationale de police du Québec amorce une réflexion sur l'intérêt de développer un réseau francophone d'écoles de police. Puis, ce projet a regroupé treize services policiers et écoles de police francophones au sein d'un comité directeur provisoire en 2007-2008 en vue de créer cette association. Le réseau a pris officiellement son envol lors de l'assemblée de constitution le 8 septembre 2008, à Québec (Canada).

Lancement du réseau

Le lancement officiel du réseau FRANCOPOL s'est donc déroulé le 8 septembre 2008 à Québec. La cérémonie organisée à cette fin a réuni des représentants provenant d'une cinquantaine de services policiers, d'écoles de police, d'établissements d'enseignement et de recherche. Les 13 organisations fondatrices ont signé la Déclaration solennelle qui a été dévoilée lors de cet événement. Le lancement de FRANCOPOL fut également l'occasion de réunir le Conseil des Sages composé de dirigeants d'organisation acceptant de contribuer au développement de FRANCOPOL. Cette première rencontre a permis à ceux-ci d'exprimer les attentes de leurs organisations envers le réseau.

Colloque international

Le premier congrès international fut placé sous le thème de l'éthique et du discernement dans l'action policière. L'évènement qui s'est déroulé à Nicolet (Québec, Canada) a accueilli environ 200 représentants provenant de la Belgique, du Bénin, du Burkina Faso, du Canada, de la Côte d'Ivoire, de la France, d'Haïti, du Luxembourg, de la Principauté de Monaco, de la Roumanie, du Sénégal, de la Suisse et du Tchad. Michel Beaudoin, directeur de l'École nationale de police du Québec, fut le co-hôte avec Richard Deschesnes, directeur de la Sûreté du Québec de ce premier congrès portant sur l'éthique et le discernement mettant en évidence les dilemmes auxquels sont confrontés les policiers en situation de crise. La première journée a permis de traiter de l'application de l'éthique et du discernement dans les pratiques policières. La seconde journée portait sur l'intégration de l'éthique dans les programmes de formation policière par l'approche par compétences, l'approche expérientielle et l'évaluation des apprentissages.

FRANCOPOL se distingue notamment par :

- la qualité des contenus présentés lors des activités;
- le mode d'échange en réseau ;
- l'utilisation du français comme langue de communication;
- l'utilisation maximale des technologies de l'information et des communications;
- les échanges entre les praticiens et les chercheurs;
- une structure de fonctionnement légère et flexible;
- l'adhésion basée uniquement sur la volonté des organisations à partager.

MISSION, VISION, VALEURS

Présentation

FRANCOPOL est un réseau regroupant les policiers et gendarmes souhaitant échanger afin de contribuer à l'émergence de nouvelles tendances en matière policière. Le réseau vise à accroître la capacité des services policiers à mieux servir les citoyens en s'inspirant des meilleures pratiques. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif s'adressant aux services et écoles de police, ainsi qu'aux centres de recherche et établissements d'enseignement.

La Sûreté du Québec, la Police nationale française et l'École nationale de police du Québec ont jeté ensemble les bases de FRANCOPOL. Ce projet a regroupé treize services policiers et écoles de police francophones au sein d'un comité directeur provisoire en 2007-2008 en vue de créer cette association.

Mission

Favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions en rapport avec la formation et l'expertise policière.

Vision

Devenir un pôle d'excellence dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation policière inspirées des meilleures pratiques.

Valeurs

Respect : Promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme, respect des autres dans l'établissement de liens de collaboration et valorisation de la diversité des membres.

Intégrité : Promotion de l'intérêt public et des actions au service des citoyens par le transfert du savoir, du savoir-faire et du savoir-être en respectant les règles de la propriété intellectuelle.

FRANCOPOL est un réseau apolitique dont les membres du réseau soutiennent le droit et le développement d'une police démocratique, professionnelle et axée sur le service aux citoyens. Les membres de FRANCOPOL s'engagent à respecter la diversité culturelle et à mettre de l'avant les plus hauts standards en matière d'éthique, de démocratie et de respect des droits humains. Ils se dévouent à faire avancer la recherche, les réflexions et les initiatives qui profiteront à l'ensemble de la communauté policière francophone. FRANCOPOL valorise le développement et la diffusion d'études et d'outils pédagogiques et didactiques dans la langue française. Les documents et informations sont mis à la disposition des membres gratuitement puisque FRANCOPOL n'est pas un réseau favorisant la commercialisation de produits et services.

Enjeux

1. La consolidation du réseau
2. Le développement des pratiques
3. L'information et les communications
4. Le développement technologique

DIRECTION

Comité de direction

Président	Émile Pérez	Police nationale française	France
Secrétaire général	Claude Levac	Sûreté du Québec	Canada
Trésorier	Pierre St-Antoine	École nationale de police du Québec	Canada
Vice-président Amériques	Pierre Ménard *	Gendarmerie royale du Canada	Canada
Vice-président Europe	Thierry Dierick	Académie de police Émilien Vaes	Belgique
Vice-président associatif	Alain Bauer	Observatoire de la délinquance	France
Vice-président Afrique, Asie, Moyen Orient, Pacifique	À combler		

Bureau international

Administrateur	Peter-Martin Meier	Institut Suisse de Police	Suisse
Administrateur	Laurent Krügel	Écoles romandes suisses	Suisse
Administrateur	Claude Bingen	Police Grand-Ducale	Luxembourg
Administrateur	Richard Marangoni	Sûreté Publique de Monaco	Principauté de Monaco
Administrateur	Marc Proulx *	Collège canadien de police	Canada
Administrateur	Vanessa Gay-Para	Police fédérale	Belgique
Administrateur	Aldo Rutanni *	Gendarmerie nationale	France

Secrétariat général

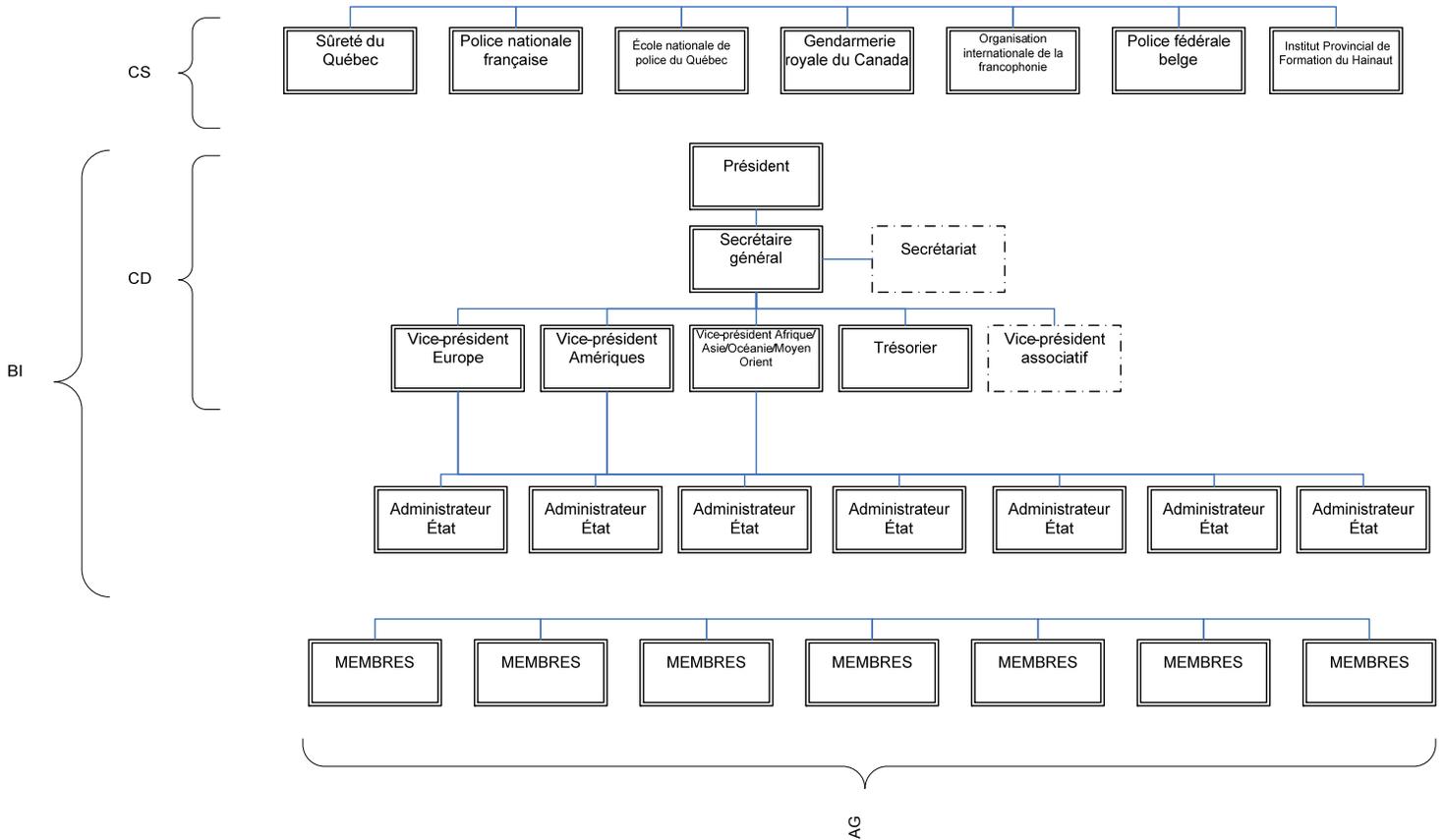
Coordonnatrice	Renée-Maude Lebrun	Sûreté du Québec	Canada
	Anne Colomb	Police nationale française	France

Conseil des sages

Directeur général et président du Conseil des sages	Richard Deschesnes	Sûreté du Québec	Canada
Directeur général	Frédéric Péchenard	Police nationale française	France
Inspecteur général	Marcel Smits	Institut Provincial de Formation du Hainaut	Belgique
Délégué à la Paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme	Hugo Sada	Organisation internationale de la Francophonie	
Commissaire adjointe	Line Carbonneau	Gendarmerie royale du Canada	Canada
Commissaire général	Fernand Koekelberg	Police fédérale	Belgique
Directeur général	Michel Beaudoin	École nationale de police du Québec	Canada

* Ces personnes ont été remplacées dans leurs fonctions respectivement par Raymond Duquette, Alain Tousignant. et Bertrand Cavallier

FRANCOPOL - Réseau international francophone de formation policière



CS: Conseil des Sages

CD: Comité de direction

BI: Bureau international

AG: Assemblée générale

FAITS SAILLANTS

Colloque : droit des enfants

FRANCOPOL a organisé un colloque ayant pour thème : « La formation et les pratiques policières en matière de droits de l'enfant » qui s'est tenu à Ouagadougou, au Burkina Faso. Cet événement a regroupé plus de cent participants issus de onze pays : le Bénin, le Burkina Faso, le Canada, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la France, le Mali, le Niger, la République Centrafricaine, le Tchad et le Togo. Les directeurs de services policiers, d'écoles de police, les instructeurs et les chefs des brigades des mineurs se sont rassemblés, en plus des acteurs de la société civile œuvrant dans la protection des droits des enfants en Afrique de l'Ouest.

Conférence : société multiculturelle

FRANCOPOL a accueilli à Ottawa (Canada) des représentants d'organisations canadiennes et internationales d'application de la loi dans le cadre d'une conférence ayant pour thème : « La prestation de services policiers dans une société multiculturelle : réflexion et échanges ».

Conférence : sécurité routière

FRANCOPOL a organisé une série de rencontres en France et en Belgique portant sur les enjeux québécois, français et belges en matière de sécurité routière. Les échanges ont porté sur les programmes de prévention, les nouvelles technologies et les approches utilisées en liaison avec cette thématique.

Conférence : déontologie policière

FRANCOPOL et la Délégation générale du Québec à Paris ont présenté une conférence intitulée « La collectivité a-t-elle un droit de regard sur l'action policière? ». Les experts québécois et français ont discuté des recours des citoyens face aux comportements des policiers et du système déontologique qui régit la conduite policière.

Développement du portail au Canada et en Europe

Les responsables des centres de documentation des organisations membres de FRANCOPOL se sont réunis au Canada et en Europe pour discuter des systèmes de partage documentaire en milieu policier. Ces réunions ont permis de faire connaître les principes d'utilisation de la plate-forme en ligne à une quinzaine de documentalistes, responsables de centres de documentation et chefs de projets techniques.

Accès au portail en Afrique

FRANCOPOL a réuni 20 représentants des services de police, de gendarmeries et d'écoles de police provenant du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Tchad, du Bénin, du Liban, de la RCA et du Niger pour discuter de la possibilité d'obtenir un accès au Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS).

Formation FRANCOPOL offerte en République centrafricaine

FRANCOPOL a formé vingt policiers centrafricains, destinés à composer l'équipe pédagogique de la future école de police de la RCA dont la construction s'étalera sur les deux prochaines années. Deux experts se sont rendus à Bangui pour assurer cette formation pédagogique.

Participation à un séminaire sur la réforme sécuritaire

FRANCOPOL a participé à un séminaire sur les spécificités et enjeux de la réforme des secteurs sécuritaires et judiciaires en Afrique francophone à Lomé.

Conférence : terrorisme et nouvelles menaces

Une conférence portant sur le terrorisme et les nouvelles menaces a été organisée à la Sûreté du Québec et dans le cadre de la conférence annuelle de l'Association internationale des chefs de police aux États-Unis.

Création de comités nationaux

Des comités consultatifs nationaux ont été créés en Suisse et au Canada afin de contribuer à l'émergence d'initiatives régionales et locales favorisant la participation au réseau FRANCOPOL. Les activités élaborées dans ce cadre sont organisées par les membres nationaux et visent spécifiquement leurs intérêts.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2009-2011

1. CONSOLIDATION DU RÉSEAU		
Indicateurs effet impact	Indicateurs de production	Cibles 2009
FRANCOPOL possède les ressources humaines, technologiques et financières pour mener sa mission.	Taux de croissance des fonds disponibles	Accroissement des revenus de cotisations disponibles de 100 %
	Taux de croissance du nombre de membres	Augmentation du nombre de membres d'au moins 100 %
2. DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES		
Indicateurs effet impact	Indicateurs de production	Cible 2009
FRANCOPOL contribue à l'amélioration des pratiques policières par les échanges avec le milieu de la recherche et de la pratique	Nombre de projets organisés sous l'égide de FRANCOPOL	Au moins 10 projets favorisant l'échange des pratiques
3. INFORMATION ET COMMUNICATION		
Indicateurs effet impact	Indicateurs de production	Cible 2009
FRANCOPOL bénéficie d'un niveau de notoriété élevé	Fréquence et diversité des moyens de communication	Informations transmises au personnel des organisations membres de FRANCOPOL sur une base régulière
4. DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE		
Indicateurs effet impact	Indicateurs de production	Cible 2009
FRANCOPOL favorise les échanges via les technologies de l'information et des communications	Nombre de projets réalisés afin d'élargir l'offre de service du portail	3 projets de développement réalisés

Plan d'action 2009 : Résultats généraux

1. Consolidation du réseau

Le Secrétariat général a été créé afin de coordonner les réunions des administrateurs et de l'assemblée générale, effectuer la gestion financière et administrative, assurer les communications aux membres incluant le site Internet et le portail de collaboration. Les ressources humaines ont été mobilisées parmi les employés des organisations membres. L'investissement des organisations membres et des subventions externes ont permis au réseau d'accroître ses ressources technologiques. FRANCOPOL a accru les revenus permettant la tenue d'activités et a suscité l'intérêt d'une dizaine de nouvelles organisations, doublant potentiellement son nombre de membres.

2. Développement des pratiques

Au cœur de sa mission, les activités ayant favorisé le développement de réseaux et les échanges de pratiques policières ont été variées tant au niveau des contenus que des intervenants. Au nombre de 12, ces événements se sont déroulés dans 7 pays et se sont démarqués par la qualité de leur contenu.

3. Information et communication

FRANCOPOL s'est fait connaître par le biais de la couverture médiatique, de son site Internet, des articles dans les revues policières, le bulletin Fr@ncopol et les séances d'information. Au cours de la prochaine année, certaines actions seront faites au niveau des communications à l'interne des organisations membres afin que le personnel soit au fait des possibilités qu'offre le réseau.

4. Développement technologique

Les technologies de l'information et des communications ont été mises en valeur par l'organisation des réunions en mode web-conférence et par l'utilisation du site et du portail de collaboration en ligne. Au total, 5 projets de développement ont été réalisés, alors que 6 autres ont débuté en 2009 et se réaliseront au cours de l'année 2010.

RÉSULTATS SEPTEMBRE 2008 À DÉCEMBRE 2009

Orientation 1

La consolidation du réseau

Objectif 1.1 Établir le fonctionnement du siège

		Résultat
Action a) : Organiser les réunions des instances décisionnelles		
<i>Cible 1</i>	<i>Tenue de 2 réunions du Comité de direction et du Bureau international et d'une Assemblée générale en 2009</i>	Partiel
Action b) : Rédiger les documents stratégiques		
<i>Cible 2</i>	<i>Adoption des documents stratégiques par le Bureau international et l'Assemblée générale avant le 31 décembre 2009</i>	Partiel

Commentaires

FRANCOPOL a tenu des réunions du Comité de direction le 11 septembre 2008, les 17-18 février 2009, le 22 juin 2009 et le 2 décembre 2009, tandis que le Bureau international s'est réuni le 19 février 2009. L'assemblée générale constitutive a été tenue en 2008. Aucune assemblée générale n'a eu lieu au cours de l'exercice 2009. Le plan d'affaires et le plan d'action ont été adoptés en 2009, tandis que l'adoption des règlements intérieurs a été reportée en 2010.

Objectif 1.2 Élaborer une stratégie de financement

		Résultat
Action a) : Proposer un barème de cotisation		
<i>Cible 3.</i>	<i>Adoption des cotisations par le Bureau international en février 2009</i>	Atteint
Action b) : Effectuer un budget		
<i>Cible 4.</i>	<i>Clôture du budget 2008 et présentation d'un budget prévisionnel pour février 2009</i>	Atteint
Action c) : Disposer de services financiers		
<i>Cible 5.</i>	<i>Ouverture d'un compte bancaire répondant aux exigences</i>	Atteint
Action d) : Rechercher du financement		
<i>Cible 6.</i>	<i>Financement d'au moins 4 projets par l'Organisation internationale de la Francophonie</i>	Atteint
<i>Cible 7</i>	<i>Financement d'au moins un projet par l'Institut de la Francophonie numérique</i>	Atteint
<i>Cible 8.</i>	<i>Soumission d'un projet à la Commission européenne</i>	Partiel
<i>Cible 9.</i>	<i>Partenariats financiers pour le congrès international 2010</i>	s. o.
<i>Cible 10.</i>	<i>Financement partiel d'au moins 2 colloques par des organismes externes</i>	Atteint

Commentaires

L'établissement des cotisations a permis aux 13 membres fondateurs d'acquitter les frais d'adhésion en 2009. L'acquittement des cotisations pour les nouveaux membres a été reporté à l'exercice 2010. Les états financiers 2008 ont été présentés au Bureau international en février 2009 et les démarches visant la gestion financière du réseau ont été complétées avec l'ouverture de trois comptes bancaires répondant aux exigences. En ce qui concerne le financement externe des projets, le réseau a collaboré avec l'Organisation internationale de la Francophonie dans le cadre de quatre projets, dont un est issu d'un partenariat avec l'Institut de la francophonie numérique. De plus, l'Organisation internationale de la Francophonie a contribué à la participation de FRANCOPOL à trois réunions des réseaux institutionnels de la Francophonie (Bucarest, Bruxelles, Tunis). FRANCOPOL n'a pas déposé de projet à la Commission européenne, mais a toutefois rencontré des responsables des questions de sécurité et des financements EuropAid et s'est inscrit sur le registre administratif. La cible 9 concernant l'obtention de partenariats financiers liés au congrès international 2010 a été révisée en 2009. FRANCOPOL a obtenu un financement externe dans le cadre de 2 colloques (Nicolet et Ottawa).

RÉSULTATS Septembre 2008 à Décembre 2009

Objectif 1.3 Accroître le nombre de membres

Action a) : Développer un mécanisme d'adhésion et le diffuser		Résultat
Cible 11.	Disponibilité des outils nécessaires au recrutement des membres en avril 2009	Atteint
Action b) : Recruter des nouveaux membres		
Cible 12.	Communiquer avec les membres potentiels	Atteint
Cible 13.	Doubler le nombre de membres	Partiel

Commentaires

Les outils liés au recrutement développés en 2009 sont le site Internet, les formulaires et le mécanisme d'adhésion, les cartes professionnelles et les dépliants de promotion. Plusieurs actions de communication visant le recrutement ont été organisées (voir les résultats en page 17). Au moins 3 réunions de présentation du réseau ont été réalisées devant des membres potentiels. En 2009, FRANCOPOL a reçu 10 nouvelles demandes d'adhésion dont l'approbation est reportée en 2010.

Objectif 1.4 Accroître l'accès au réseau par les technologies

1.4.1 Développer le site Internet

Action a) : Améliorer le contenu et la navigation du site Internet		Résultat
Cible 14	Création du nouveau site Internet en avril 2009	Atteint
Action b) : Ajouter des contenus nationaux		
Cible 15.	Mise en ligne des contenus nationaux	Atteint

1.4.2 Développer le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS)

Action a) : Organiser une réunion des centres de documentation		Résultat
Cible 16.	Tenue d'une réunion en mai 2009 à Paris	Atteint
Action b) : Achat d'équipement pour les pays du Sud		
Cible 17.	Achat d'équipement avant le 31 décembre 2009	Atteint
Action c) : Envoi d'experts pour offrir une formation aux pays du Sud		
Cible 18.	Envoi d'experts avant le 31 décembre 2009	Atteint

Commentaires

Le site Internet a été créé, alimenté et mis à jour régulièrement au cours de l'année 2009. Il s'agit du principal outil de communication du réseau. Au total, 12 pages-pays ont été créées et les contenus nationaux ont été mis à jour. Des informations sur les deux comités nationaux ont été mises en ligne. FRANCOPOL a organisé une réunion des centres de documentation des services et écoles de police canadiens et une réunion des documentalistes européens. De plus, FRANCOPOL a organisé une réunion des directeurs de services et d'écoles de police africains dans le but de présenter le CFIS et faire l'état de situation quant à l'accès au portail. Cet état de situation a permis de procéder à l'achat de matériel informatique pour une école de police africaine.

Orientation 2

Le développement des pratiques

Objectif 2.1 Accroître les échanges virtuels

Action a) : Organiser des visioconférences

Résultat

Cible 19. Une web-conférence des instances décisionnelles

Atteint

Action b) : Développer et afficher une liste de contacts d'experts

Cible 20.. Afficher une liste d'au moins 20 contacts canadiens sur le CFIS (1 par organisation membre)

Partiel

Commentaires

FRANCOPOL a tenu deux réunions du Comité de direction et une réunion du Bureau international en mode web-conférence. La banque d'experts n'a pas été développée sur le portail du réseau en 2009, mais des démarches ont débuté afin de créer des comités d'experts internationaux par secteur d'activités.

Objectif 2.2

Action a) : Participer à un échange de formateurs

Résultat

Cible 21. Échange de formateurs entre le Collège canadien de police et l'École nationale de police du Québec

s. o.

Action b) : Coordination d'un groupe de travail

Cible 22. Mise sur pied d'un comité consultatif pour les actions nationales

Partiel

Action c) : Partenariat en coopération technique avec livrable commun

Cible 23. 3 ententes de coopération portant sur les enquêtes criminelles, la veille et prospective et le développement durable

s/o

Action d) : Créer une mallette pédagogique

Cible 24. Mallette pédagogique produite

s. o.

Action e) : Contribuer à la réforme des systèmes de sécurité (RSS) en fournissant des experts

Cible 25. 100 % des demandes provenant de l'OIF traitées

Atteint

Action f) : Contribuer en qualité d'expert aux programmes visant à contrer la cybercriminalité et accroître le potentiel des institutions en cybercriminalité

Cible 26. 100 % des demandes provenant de l'Institut de la Francophonie numérique traitées

Atteint

Commentaires

FRANCOPOL a révisé la pertinence des cibles 21, 23 et 24 en cours d'année. Les membres canadiens ont formé un comité consultatif national et ont tenu trois réunions de planification en 2009, tandis que les membres suisses se sont réunis à deux reprises au sein de leur comité consultatif national. Dans le cadre des demandes d'experts de l'OIF, le réseau a identifié un expert sur le modèle de police francophone, a mis à disposition deux formateurs en pédagogie et un expert en cybersécurité.

RÉSULTATS Septembre 2008 à Décembre 2009

Objectif 2.3

		Résultat
Action a) : Organiser le lancement et le congrès international 2008		
<i>Cible 27.</i>	<i>Colloque réalisé</i>	Atteint
Action b) : Organiser un colloque canadien		
<i>Cible 28.</i>	<i>Colloque réalisé</i>	Atteint
Action c) : Organiser un colloque européen		
<i>Cible 29.</i>	<i>Colloque réalisé</i>	s. o.
Action d) : Organiser un colloque caribéen		
<i>Cible 30.</i>	<i>Colloque réalisé</i>	s. o.
Action e) : Organiser un colloque africain		
<i>Cible 31.</i>	<i>Colloque réalisé</i>	Atteint
Action f) : Organiser un congrès international 2010		
<i>Cible 32.</i>	<i>Colloque réalisé</i>	Non

Commentaires

Le premier congrès international de FRANCOPOL s'est déroulé à la suite du lancement officiel du réseau en septembre 2008. L'évènement sous le thème de l'éthique et du discernement dans l'action policière a accueilli environ 200 représentants en provenance de 12 pays. FRANCOPOL a aussi organisé un colloque canadien à Ottawa sur la prestation de services policiers dans une société multiculturelle : réflexion et échanges. Des conférenciers européens ont participé en web-conférence à cette activité. Finalement, FRANCOPOL a organisé un colloque sur la formation et les pratiques policières en matière de droits des enfants à Ouagadougou. Cet évènement a rassemblé plus de cent participants issus de onze pays. Les cibles 29 et 30 ont été révisées en cours d'année, tandis que la cible 32 concernant l'organisation du congrès international 2010 a été reportée au prochain exercice financier.

Objectif 2.4 Accroître les activités de recherche et de veille

		Résultat
Action a) : Produire un document comparatif des modèles de formation et de recrutement		
<i>Cible 33.</i>	<i>Étude produite et disponible sur le CFIS</i>	Partiel
Action b) : Publications du centre FRANCOPOL d'études de la police		
<i>Cible 34.</i>	<i>À déterminer</i>	s. o.

Commentaires

Les membres de FRANCOPOL ont été sollicités afin de fournir des informations sur les modèles de formation et de recrutement, le projet est au stade du recueil des données. La cible 34 a été établie en cours d'année et FRANCOPOL n'a pas procédé à sa réalisation.

RÉSULTATS Septembre 2008 à Décembre 2009

Orientation 3

L'information et les communications

Objectif 3.1 Informer les organisations internationales

Action a) : Assurer la représentation de FRANCOPOL auprès de l'OIF, des réseaux institutionnels et du Comité des 34 (C-34) **Résultat**

Cible 35. *Représentation de FRANCOPOL assurée lors d'au moins 2 activités* **Atteint**

Action b) : Assurer la représentation de FRANCOPOL auprès de l'association internationale des chefs de police, du Centre international de la prévention de la criminalité, etc.

Cible 36. *Représentation de FRANCOPOL assurée lors d'au moins 2 activités* **Atteint**

Commentaires

FRANCOPOL a participé à la réunion des réseaux institutionnels de la Francophonie à 3 reprises. Le réseau a été représenté à un congrès de l'Association internationale des chefs de police et à deux colloques du Centre international de prévention de la criminalité.

Objectif 3.2 Faire connaître FRANCOPOL

Action a) : Assurer la couverture des événements par les médias **Résultat**

Cible 37. *100 % des événements pertinents couverts* **Atteint**

Action b) : Publier un journal en collaboration avec les membres

Cible 38. *Publication du journal tous les deux mois sur Internet, par courriel et papier* **Atteint**

Action c) : Diffuser un bulletin d'information aux administrateurs

Cible 39. *Diffusion du bulletin au moins une fois par mois* **Atteint**

Action d) : Publier un bilan annuel

Cible 40. *Publier un bilan annuel* **Atteint**

Commentaires

FRANCOPOL a une revue de presse contenant environ quarante articles parus dans les journaux, les sites Web, les bulletins, les reportages télévisés ou les revues. FRANCOPOL a publié en format électronique et papier trois éditions d'un bulletin de 8 pages appelé Fr@ncopol. Neuf lettres aux administrateurs contenant les informations sur les activités en cours ont été envoyées en 2009. Le rapport annuel des activités et des finances de l'année 2009 est rendu disponible en 2010.

RÉSULTATS Septembre 2008 à Décembre 2009

Le développement technologique

Objectif 4.1 Le site Internet FRANCOPOL

	<u>Résultat</u>
Action a) : Ajout de blogues et wikis	
<i>Cible 41. 50 % du projet complété</i>	Non
Action b) : Ajout de forums de discussion	
<i>Cible 42. 50 % du projet complété</i>	Non
Action c) : Ajout d'outils permettant la formation en ligne	
<i>Cible 43. 20 % du projet complété</i>	Annulé

Commentaires

FRANCOPOL est à l'étape de la constitution des réseaux d'experts qui utiliseront les technologies des communications prévues au portail. Les cibles 19 et 20 ont été reportées en 2010, alors que la cible 21 a été jugée prématurée dans le développement du portail.

Objectif 4.2 Le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir

	<u>Résultat</u>
Action a) : Adapter l'identification visuelle du site	
<i>Cible 44. 100 % du projet complété</i>	Partiel
Action b) : Ajouter un thésaurus pour faciliter la recherche	
<i>Cible 45. 100 % du projet complété</i>	Partiel
Action c) : Ajouter des fenêtres de visionnement de vidéos	
<i>Cible 46. 100 % du projet complété</i>	Partiel
Action d) : Ajouter une zone de travail pour le Bureau international et la gestion du journal	
<i>Cible 47. 100 % du projet complété</i>	Non
Action e) : Enrichir les bases de données	
<i>Cible 48. 20 % du projet complété</i>	Annulé
Action f) : Assurer la gestion de la numérisation des documents	
<i>Cible 49. 100 % du projet complété</i>	Partiel
Action g) : Pouvoir interroger plusieurs sources externes simultanément	
<i>Cible 50. 20 % du projet complété</i>	Annulé
Action h) : Assurer la gestion décentralisée de plusieurs sites	
<i>Cible 51. 20 % du projet complété</i>	Annulé
Action i) : Accéder au réseau de veille	
<i>Cible 52. 50 % du projet complété</i>	Annulé

Commentaires

FRANCOPOL a débuté les démarches nécessaires à l'atteinte des cibles 44,45,46 et 49. Les contrats ont été octroyés en 2009 et la réalisation est prévue en 2010. La cible 47 n'a pas été réalisée tandis que les cibles 43, 48, 50, 51 et 52 se sont avérées non pertinentes.

Communications

Organisation de 5 web-conférences

Organisation d'une réunion (Monaco)

Envoi de 10 lettres aux administrateurs

Production 3 bulletins Fr@ncopol

Production d'une revue de presse d'environ 40 éléments

Production de 5 articles de contenu

Création et mise à jour du site Internet

Articles dans les intranets et bulletins internes de la SQ, PN, ENPQ, GRC

Organisation de 5 réunions de présentation du réseau Neuchâtel, Jurbise (2), Namur, Paris, Toronto

Technologies

Au total 5968 visites provenant de 86 territoires

Les internautes proviennent de 23 territoires plus significatifs

245 personnes possèdent un accès au portail CFIS

Activités

1 congrès international (Nicolet)

1 colloque international (Ouagadougou)

1 séminaire (Ottawa)

5 conférences : terrorisme (2), sécurité routière, crime organisé, déontologie

2 comités nationaux (3 et 2 réunions)

1 formation en pédagogie (Bangui)

3 réunions de comités CFIS (Nicolet, Paris, Ouagadougou)

4 réunions des réseaux francophones (Bucarest, Bruxelles, Tunis, Paris)

Participation à 2 séminaires OIF (Togo, Bamako)

Membres

13 membres fondateurs (12 votants et 1 associé)

10 membres en processus d'adhésion (6 votants et 4 associés)

6 pays représentés parmi les membres fondateurs

UTILISATION DES RESSOURCES

De septembre 2008 au 31 décembre 2009, voici un portrait des ressources humaines qui ont été mises à disposition du réseau.

Administration - Comités organisateurs	
Nom	Organisation
Émile Perez	Police nationale française
Thierry Dierick	Académie de police Émilien Vaes
Barbara Maton	Académie de police Émilien Vaes
Pierre St-Antoine	École nationale de police du Québec
Suzanne Roy	École nationale de police du Québec
Luc Pellerin	École nationale de police du Québec
Camille Cossette-Girard	École nationale de police du Québec
Andréanne Deschênes	École nationale de police du Québec
Lazare Tarpaga	École nationale de police du Burkina Faso
Raymond Duquette	Collège canadien de police
Anne Colomb	Police nationale française
Joël Sere	Police nationale française
Claude Levac	Sûreté du Québec
Renée-Maude Lebrun	Sûreté du Québec
Nadine Carmel-Tremblay	Sûreté du Québec
Sophie Levac	Sûreté du Québec
Contractants	
Nom	Organisation
Pierre Brien	Policier retraité
Michel Gagnon	Collège Maisonneuve
Benoit Arbour	Orizon Media
Louise Dagnault	Firme de vérification Mallette
Élisabeth Lavigueur	Infocyble
Collaboration	
	Bureau international du droit des enfants
	Terre des Hommes

UTILISATION DES RESSOURCES

Comité technique CFIS

Directeur des communications et des affaires institutionnelles	Pierre St-Antoine	École nationale de police du Québec	Canada
Chef de centre documentation de l'INFPN	Christin Daniel	Police nationale française	France
Capitaine-Inspecteur Division de l'administration et formation	Liautard Philippe	Sûreté Publique Monaco	Principauté de Monaco
Responsable du centre de documentation	Belgacem Anissa	Institut National des Hautes Études en Sécurité	France
Capitaine, chef du projet technique en informatique	Kuntz Christian	Gendarmerie nationale	France
Responsable Centre de doc et expertise policières	Nicolas Syenave	Police Fédérale belge	Belgique
Directeur de la conception de l'apprentissage	Simon Paré	Gendarmerie royale du Canada	Canada
Documentalistes	Monique Hähni	Institut Suisse de Police	Suisse
	M. Marc Lepage	Collège canadien de police	Canada
	M. Pierre Dupéré	Service de police de la Ville de Montréal	Canada
	Mme Hélène Beaulieu	Service de police de la Ville de Montréal	Canada
	Mme Nadine Vigneault	Sûreté du Québec	Canada
Commissaire de police	Roland Zongo	École nationale de police de Ouagadougou	Burkina Faso
Directeur école de police Bangui	Pascal Ngoko Boubala	Police Centre-Africaine	RCA

RAPPORT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE LA TRÉSORERIE

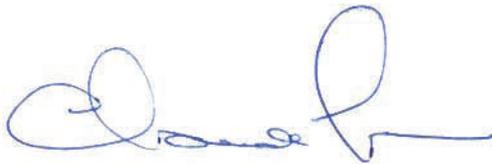
Les états financiers de FRANCOPOL ont été dressés par le trésorier de FRANCOPOL qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, le trésorier de FRANCOPOL maintient un système de contrôles comptables internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

FRANCOPOL reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Bureau international doit surveiller la façon dont le trésorier s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, et il a approuvé les états financiers.

Tel qu'exprimé dans le rapport des vérificateurs, à l'avis de la firme, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Claude Levac
Secrétaire général



Pierre Saint-Antoine
Trésorier

Montréal, le 1er décembre 2010.

ÉTATS FINANCIERS

Résultats de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009

Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros

	2009		2008	
PRODUITS				
Colloques	27 888 \$	18 593 €	34 000 \$	22 667 €
Contributions des membres	21 443 \$	14 296 €	-	-
Subventions	168 201 \$	112 140 €	-	-
	217 532 \$	145 029 €	34 000 \$	22 667 €
CHARGES				
Colloques	25 518 \$	17 013 €	-	-
Frais bancaires	779 \$	519 €	-	-
Fournitures de bureau et papeterie	135 \$	90 €	-	-
Perte de change	4 573 \$	3 052 €	-	-
Plateforme Web et CFIS	11 109 \$	7 406 €	-	-
Services professionnels	23 289 \$	15 527 €	-	-
Soutien aux activités internationales	112 963 \$	75 313 €	-	-
Soutien aux activités nationales	2 000 \$	1 333 €	-	-
	180 366 \$	120 253 €	-	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	37 166 \$	24 776 €	34 000 \$	22 667 €
ACTIFS NETS, début de l'exercice	34 000 \$	22 668 €	-	-
ACTIFS NETS, fin de l'exercice	71 166 \$	47 444 €	34 000 \$	22 667 €

LISTE DES MEMBRES



Police nationale française



Sûreté du Québec



École nationale de police du Québec



Collège canadien de police



Institut Provincial de Formation du Hainaut (Belgique) - Académie de



Académie de police de Savatan (Suisse)



Institut suisse de police



Police Grand-Ducale du Luxembourg



Sûreté publique de Monaco



Police cantonale neuchâteloise et écoles romandes de police
(Suisse)



Police fédérale belge